

CONCEVOIR ET ANIMER DES DEMARCHES PARTICIPATIVES ET DES PROCESSUS DE CONCERTATION

CYCLE DE FORMATION SUR LA CONCERTATION 2018

Concertation # démarches participatives # dialogue # animation participative # intelligence collective



Associer la diversité des acteurs et des parties prenantes des projets est souvent un gage de réussite sur le long terme, une exigence légale dans certains cas, une attente démocratique de la part des habitants ou une nécessité pour surmonter un conflit. De la conception de la démarche globale jusqu'à l'animation des réunions, chaque étape est importante et nécessite des savoir-faire et des savoir-être particuliers.

Nous proposons trois modules de formation, indépendants et complémentaires, pour acquérir les compétences de base applicables à l'élaboration de projets multi-acteurs complexes, la gestion de conflits environnementaux ou d'usage sur un territoire ou l'animation de réunion et de projets collectifs.

- **Module 1 - Les bases du dialogue territorial : concevoir et animer un dispositif de concertation**
18 au 20 Juin 2019 – 3 jours – Philippe BARRET
- **Module 2 : L'animation : outils et postures du facilitateur**
24 au 26 Septembre 2019- 3 jours – David CHABANOL
- **Module 3 : Coopérer, communiquer dans les groupes : gestion de conflit, régulation des émotions**
19 au 21 Novembre 2019 – 3 jours – Guillaume TIXIER

Objectifs généraux

Faciliter la mise en place des instances, occasions ou lieux de dialogue permettant de co-construire des projets sur les territoires, par :

- La compréhension de la « plus-value » du dialogue territorial et de l'intelligence collective,
- La construction de nouveaux espaces et instances de dialogue et de co-construction,
- L'appropriation de méthodes et d'outils de dialogue et de médiation pour construire des projets de manière participative et concertée avec les parties prenantes,
- Un travail sur le positionnement, la légitimité et le savoir-être de l'animateur.

Durée

3 modules indépendants de 3 jours (21 heures chacun) pour une durée totale de 63 heures

Un document individuel attestant le suivi de cette formation sera remis au stagiaire à l'issue de chaque module de formation.

Public

Ces formations s'adressent à des animateurs, techniciens, chargés de mission, agents de développement et élus impliqués dans des projets de développement local (collectivités, associations et entreprises) ou des projets multi-acteurs complexes. Elles ne nécessitent pas de prérequis particuliers.

La taille du groupe est limitée à 15 stagiaires maximum.



Lieu : Bassin chambérien

Pour des raisons de dynamique de groupe et pour prolonger les temps de formation en soirée, l'hébergement sur place est systématiquement proposé et fortement souhaité. Frais de repas, de déplacement et d'hébergement à la charge des participants.

Intervenants

Module 1 : Philippe BARRET, formateur au dialogue territorial (association GEYSER) et médiateur (SCOP DialTer), consultant en dialogue territorial pour la Fondation de France.

Module 2 : David CHABANOL, chargé de mission Dialogue Territorial, Agence Alpine des Territoires AGATE-CPIE

Module 3 : Guillaume TIXIER, formateur à l'IFMAN Méditerranée (Institut de Formation du Mouvement pour une Alternative Non-Violente).

Méthode pédagogique

Les trois formateurs intervenants pratiquent une pédagogie très participative qui repose sur l'alternance entre des apports des formateurs, des exercices, des mises en situation, des témoignages des participants et des analyses de cas.

Les trois modules peuvent être suivis de façon indépendantes (à la carte) ou combinée. Dans ce cas, les intervalles entre les modules permettent l'expérimentation des apports.

Description détaillée

Module 1 - Les bases du dialogue territorial : concevoir un dispositif de concertation

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les plus-values du dialogue territorial, ses limites et les conditions nécessaires
- Concevoir un processus de dialogue territorial et ses instances
- Connaître les principes de base et la méthode de la négociation raisonnée



Programme

Le programme de chaque journée est indicatif. Il évoluera en fonction de l'avancement du groupe et des questionnements des participants.

Jour 1 - Définitions (les différents termes du champ de la participation ; la place du dialogue territorial ; l'articulation entre concertation et décision) ; principes du dialogue territorial (la négociation raisonnée ; les notions de groupe d'intérêt et d'intérêt collectif) ; pratique de l'écoute active

Jour 2 - Préparation d'un processus de dialogue territorial (concertation interne ; entretiens préalables ; conditions du dialogue ; définition du cadre général) ; instances de dialogue (fonctions et composition)

Jour 3 - Etapes d'un processus de dialogue territorial (introduction, passage position=>besoins, recherche ouverte de solutions, choix des solutions) ; place de l'expertise et dialogue de savoirs ; lien avec la population ; suivi-évaluation du dialogue

Approche pédagogique

Apports théoriques - Etudes de cas - Mises en situation – Travail sur les projets des participants

Module 2 : L'animation : outils et postures du facilitateur

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre la notion d'intelligence collective
- Découvrir et pratiquer des outils d'animation adaptés
- Explorer la posture de facilitateur

Programme

Le programme de chaque journée est indicatif. Il évoluera en fonction de l'avancement du groupe et des questionnements des participants.

Jour 1 - Les besoins d'un groupe - Bases de l'intelligence collective - Différents formats de réunions de concertation - Outils d'animation (1)

Jour 2 - Les étapes du travail en réunion - Le positionnement du facilitateur - Cadre et règles - Légitimité et neutralité de l'animateur - Outils d'animation (2)

Jour 3 - La boîte à outils de l'animateur - Outils d'animation (3) - Approche des outils numériques : utilité et limites.

Approche pédagogique

Apports théoriques - Etudes de cas - Mises en situation - Accélérateur de projet

Module 3 : Communication dans les groupes, gestion de conflit, gestion des émotions

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre le processus de communication
- Gérer ses propres émotions
- Faciliter la communication et la gestion de conflits dans un groupe
- Acquérir des outils d'animation favorisant la coopération

Programme

Le programme de chaque journée est indicatif. Il évoluera en fonction de l'avancement du groupe et des questionnements des participants.

Jour 1 - Communication dans un groupe - processus émotionnels- communication non-violente- outils de régulation des conflits

Jour 2 - Gestion des situations de crise, communication non verbale, écoute active

Jour 3 - Coopération, cadre et règles pour faciliter les fonctionnements collectifs - Régulation du stress et des émotions

Approche pédagogique

Apports théoriques - Etudes de cas - Mises en situation - Théâtre forum

Contact

Pour tout renseignement administratif, contacter le service formation, formation@agate-territoires.fr, 04 79 68 53 00

Pour tout renseignement sur les contenus, contacter David CHABANOL, david.chabanol@agate-territoires.fr, 04 79 85 39 02

Organisme organisateur

AGATE Agence Alpine des Territoires
25 rue Jean Pellerin, 73000 CHAMBERY
04 79 68 53 00

info@agate-territoires.fr - www.agate-territoires.fr

N° SIRET 30942144400055

N° Organisme de formation : 820730052673